

Accès et équipements des écoles primaires publiques (EPP) à Anonkoua-Kouté dans la commune d'Abobo

Fatogoma YÉO,
Université Félix Houphouët-Boigny
fatyeo22@gmail.com

Anne Marilyse KOUADIO
École Normale Supérieure d'Abidjan
kamarilyse@yahoo.fr

Mamoutou TOURÉ
Université Félix Houphouët-Boigny
tourema@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de ce travail est de comprendre le niveau d'accès des enfants scolarisables aux établissements scolaires de base public et l'équipement des écoles primaires publiques d'Anonkoua-Kouté dans la commune d'Abobo. Ce quartier à l'instar de la commune (Abobo) connaît un rythme de croissance accéléré. Ainsi, la tranche des enfants scolarisables passe de 10 410 à 14 986 entre 2006 et 2014 puis à 18 641 en 2022 (INS, estimation 2006, 2014 et 2022). Cette étude s'appuie sur la documentation et l'enquête de terrain. La littérature a permis de faire l'état des études antérieures portant sur la question et l'enquête de terrain a fourni la tranche des enfants en âge de scolarisation et les enfants scolarisés ainsi que les établissements scolaires de base existants. Les résultats montrent que les écoles primaires publiques ne permettent pas la satisfaction de la demande éducative de base. Celles-ci sont soutenues par les écoles primaires privées. Les établissements scolaires de base sont dominés par les établissements scolaires de base privés avec 80% des écoles (soit 24 écoles) contre 20% des écoles primaires publiques (soit 6 écoles). De même, le nombre des écoles primaires publiques est restée inchangé depuis plus de 20 ans, ce qui donne aujourd'hui un taux de scolarisation de 18,29% du public et le taux de scolarisation du quartier est estimé à 53,06%. Par ailleurs, le quartier est couvert à 44,45% d'équipements externes et à 83,33% d'équipements internes.

Mots clés : Anonkoua-Kouté (Abobo), écoles primaires, éducation de base, équipements des écoles primaires.

Access and equipment of Public Primary Schools in Anonkoua-Kouté in the commune of Abobo.

Abstract

The objective of this research is to understand the level of access of school-age children to public basic schools and the equipment of public primary schools of Anonkoua-Kouté in the commune of Abobo. This district, like the commune (Abobo), is experiencing an accelerated rate of growth. Thus, the group of school-age children increases from 10,410 to 14,986 between 2006 and 2014, then to 18,641 in 2022 (INS, 2006, 2014 and 2022 estimates). This study is based on literature and field investigation. The literature made it possible to review previous studies on the issue and the field survey provided the range of children of school age and school children as well as the existing basic schools. The results show that public primary schools do not allow the satisfaction of basic educational demand. These are supported by private primary schools. Basic schools are dominated by private basic schools with 80% of schools (i.e. 24 schools) compared to 20% of public primary schools (i.e. 6 schools). Likewise, the number of public primary schools has remained unchanged for more than 20 years, which gives today an enrollment rate of 18.29% of the public and the district enrollment rate is estimated at 53.06%. Furthermore, the district is covered with 44.45% external facilities and 83.33% internal facilities.

Key words: Anonkoua-Kouté (Abobo), primary schools, basic education, primary school equipment.

Introduction

La commune d'Abobo est la deuxième commune la plus peuplée derrière celle de Yopougon. Sa population évolue selon le rythme de croissance de la métropole abidjanaise c'est-à-dire celle-ci comptait 370 habitants en 1955, 401 000 habitants en 1988, 638 237 habitants en 1998, 1 030 658 habitants en 2014 et 1 340 083 habitants en 2021. Elle représente 13,85% de la population abidjanaise et 4,56% de la population totale du pays (ONU-Habitat, 2012 p 9 et INS, 1975, 1988, 1998, 2014 et 2021). Certes, des écrits existent sur la croissance rapide de la population et la problématique de la satisfaction des besoins sociaux des populations (P. Antoine et A. Dubresson (1987 p.128), P. Tuo (2019 p.12), A. M. Kouadio (2013 p. 110) et A. M. Kouassi (2009 p. 208). Mais on connaît moins la logique qui existe entre l'offre scolaire (établissement de base) et la demande sociale de la commune d'Abobo.

Quelques études réalisées sur la problématique de la scolarisation des enfants et l'offre disponible demeurent générales et ne concernent pas la commune d'Abobo. En effet, la Côte d'Ivoire souffre en général d'une insuffisance de l'offre scolaire de base publique (Rapport de la Banque Mondiale en 2020 (p. 15). A. M Kouassi (2009 p. 208) affirme que les établissements de formation sont insuffisants et inégalement répartis dans la métropole abidjanaise. Les équipements sanitaires d'Adjamé s'inscrivent dans la même logique (K. M. Kouassi, 2015 p. 105). Par ailleurs, les travaux antérieurs abondent très peu la formation de base des enfants de la commune d'Abobo. En revanche, des études concernant l'offre sociale ont été effectuée par P. Tuo (2019 p. 12) portant sur l'accès aux soins de santé de la population d'Abobo N'dotrè et celle concernant la pauvreté urbaine d'Abobo réalisée par K. M. Diby (2018 p.16).

Hormis ces informations globales sur l'éducation des enfants à Abidjan, il n'existe pas de contribution de synthèse qui permette une meilleure intelligence de la scolarisation des enfants face à l'offre des équipements disponibles à Anonkoua-Kouté dans la commune d'Abobo. Ce qui justifie l'interrogation de cette contribution : quel est le niveau d'accès et d'équipements des Ecoles Primaires Publiques (EPP) à Anonkoua-Kouté ?

Notre position de départ est la suivante : l'espace d'étude (Anonkoua-Kouté) dispose d'une offre insuffisante au regard de la demande des enfants en âge de scolarisation ainsi qu'un déficit des équipements internes et externes.

Ce travail consistera à faire l'inventaire des écoles primaires, à analyser l'offre et la demande sociale et à apprécier le niveau d'équipement des établissements primaires publics. Enfin, il s'agira de discuter ces résultats.

1. Outils et méthode

Pour vérifier ce parti pris, l'étude s'appuie sur de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain.

1.1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La recherche documentaire fait allusion aux ouvrages, aux documents statistiques et cartographiques susceptibles de nous fournir les informations et les données nécessaires à la compréhension du sujet. La recherche documentaire a eu pour objet de fixer les concepts et de cadrer l'orientation de la recherche. Cette étape nous a conduit dans les bibliothèques et instituts de recherches notamment l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), le Centre de Documentation et d'Information du CERAP (ex-INADES), la bibliothèque de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) et la bibliothèque centrale de l'Université Félix Houphouët Boigny. Les données démographiques ont été recueillies auprès de l'Institut National de la Statistique (INS), à travers les documents statistiques des différents recensements de la population et de l'habitation de 1998, 2014 et 2021. Ces documents nous renseignent en général sur la tranche des enfants en âge de scolarisation et les enfants

scolarisés. Le document, « Les communes d'Abidjan : découpage par quartier », nous a permis de savoir que la commune d'Abobo est subdivisée en 28 quartiers parmi lesquels Anonkoua-Kouté. Situé au Nord-Ouest dans la commune d'Abobo à environ 17 km de la commune du Plateau (figure 1).

Ainsi, le nom d'Anonkoua-Kouté signifie « bagage déchargé en Ebrié ».

Cette carte nous a permis non seulement de connaître les limites des différents quartiers de la commune, mais aussi de mener à bien nos enquêtes.

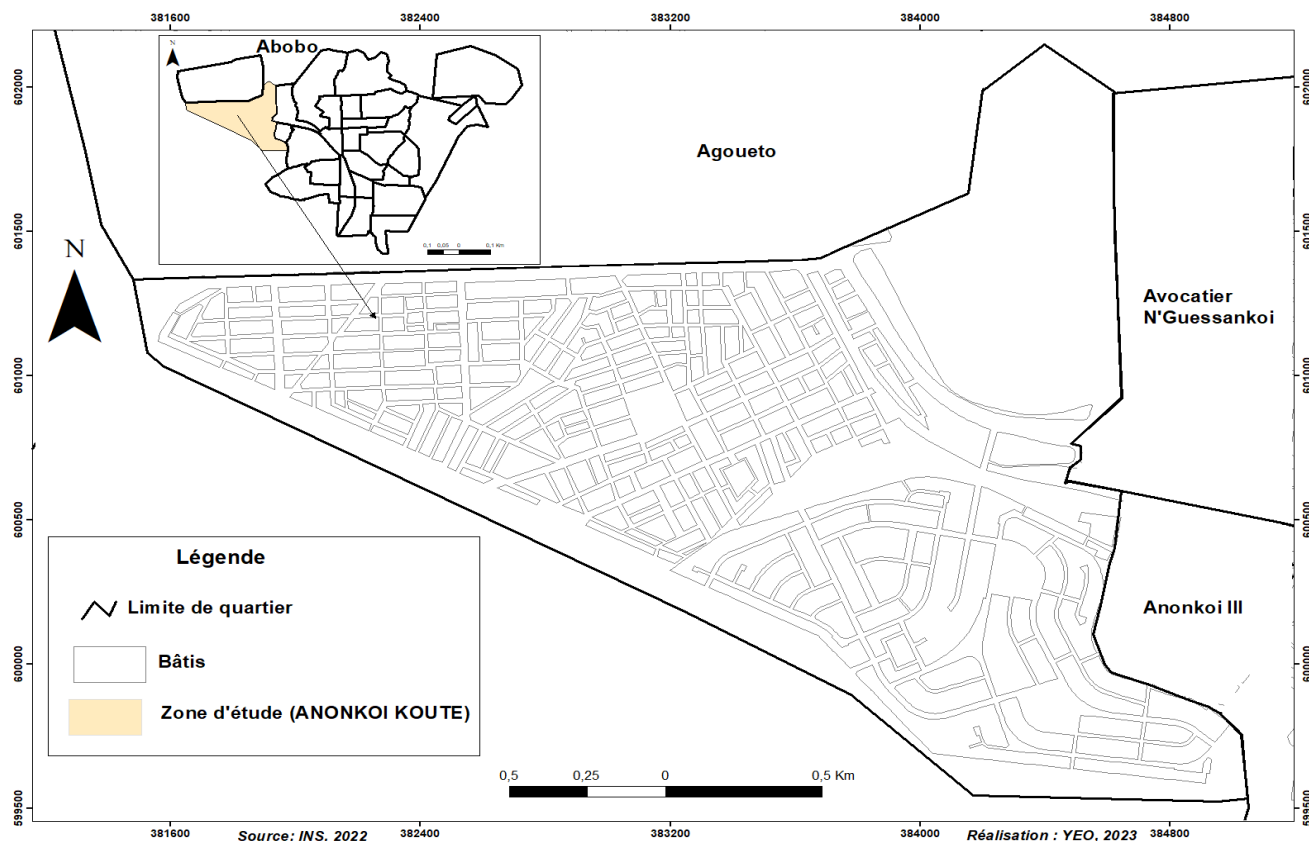


Figure 1 : localisation de la zone d'étude

1.2. MÉTHODE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE DONNÉES

Cette phase consiste à faire des enquêtes de terrain, elle a permis d'établir la liste des établissements primaires publics présents dans le quartier d'Anonkoua-Kouté. La position des EPP a été enregistrée en mars 2023 à travers un GPS. Aussi, un guide d'entretien a été adressé à l'IEP Anonkoua-Kouté, aux directeurs des EPP, aux chefs coutumiers du quartier relatif au nombre des EPP et l'équipement externe et interne.

Toutes les données recueillies ont été traitées à l'aide de l'outil informatique. Le logiciel Sphinx a permis d'analyser les données. Avec Excel, des graphiques et tableaux statistiques ont été réalisés. Le logiciel Arc-view 3.3 a servi à la réalisation des cartes.

2. Résultats

2.1. L'INVENTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PUBLICS (EPP) ET PRIVÉS (EPV) D'ANONKOUA-KOUTÉ

La connaissance des écoles primaires publiques et privées d'Anonkoua-Kouté est indispensable. En fait, elle nous permet d'apprécier les établissements de formation mis en œuvre pour l'éducation des enfants du quartier.

Tableau I : liste nominative des EPP et EPV de formation de base d'Anonoua-Kouté

N°	Types des écoles	Nom des écoles
1	Ecoles Primaires Publiques (EPP) 6 écoles	EPP Anonkoua-kouté 1
2		EPP Anonkoua-kouté 2
3		EPP Anonkoua-kouté 3
4		EPP Anonkoua-kouté 4
5		EPP Anonkoua-kouté BAD A
6		EPP Anonkoua-kouté BAD B
7	Ecoles Primaires Privées (EPV) agrégées par le MENA (8 écoles)	EPV Phare
8		EPV Sagesse
9		EPV Traoré Sié Fade
10		EPV Saint Ban les petits Princes
11		EPV Saint François
12		EPV Saint Kalgy
13		EPV Roger Boly
14		EPV Saint Gomey
15	Ecoles Primaires Privées (EPV) non agrégées par le MENA (16 écoles)	EPV Chandelier d'Or
16		EPV Tezed excellence
17		EPV Betiel
18		EPV Maman Ouattara
19		EPV Sus avoir
20		EPV Florian
21		EPV Bérékia
22		EPV Kako
23		EPV Saint Kizuto
24		EPV les Suribien
25		EPV Marylande
26		EPV Katiénétchan
27		EPV Mekou Raim
28		Groupe Scolaire le Point A
29		Groupe Scolaire le Paradis des tout-petits
30		EPV le nid des tout-petits
	Total	30 écoles de formation de base

Source : IEP Anonkoua-Kouté, nos enquêtes 2023.

À l'observation du tableau, l'on remarque que le quartier d'Anonkoua-Kouté dispose d'assez d'établissements de formation de base non agrégés par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA). En effet, le quartier concentre 53,33% des écoles primaires privées non reconnues par le MENA (soit 16 écoles) contre 20% des écoles primaires publiques (soit 6 écoles). De même, on observe que le quartier enregistre 26,67% des écoles primaires privées reconnues par le MENA (soit 8 écoles).

Le tableau 1 montre une insuffisance des équipements scolaires de base publics. Cette situation a pour conséquence une prolifération des écoles primaires privées de deux ordres en l'occurrence les établissements de formation de base agrégés par le MENA et ceux qui ne

sont pas reconnus par le MENA. Par ailleurs, la figure ci-dessous (figure 2) montre une inégale répartition des EPP. Celles-ci sont exclusivement situées à l'Est d'Anonkoua-Kouté et la majeure partie de son espace n'en dispose pas d'établissements scolaires de base publics.

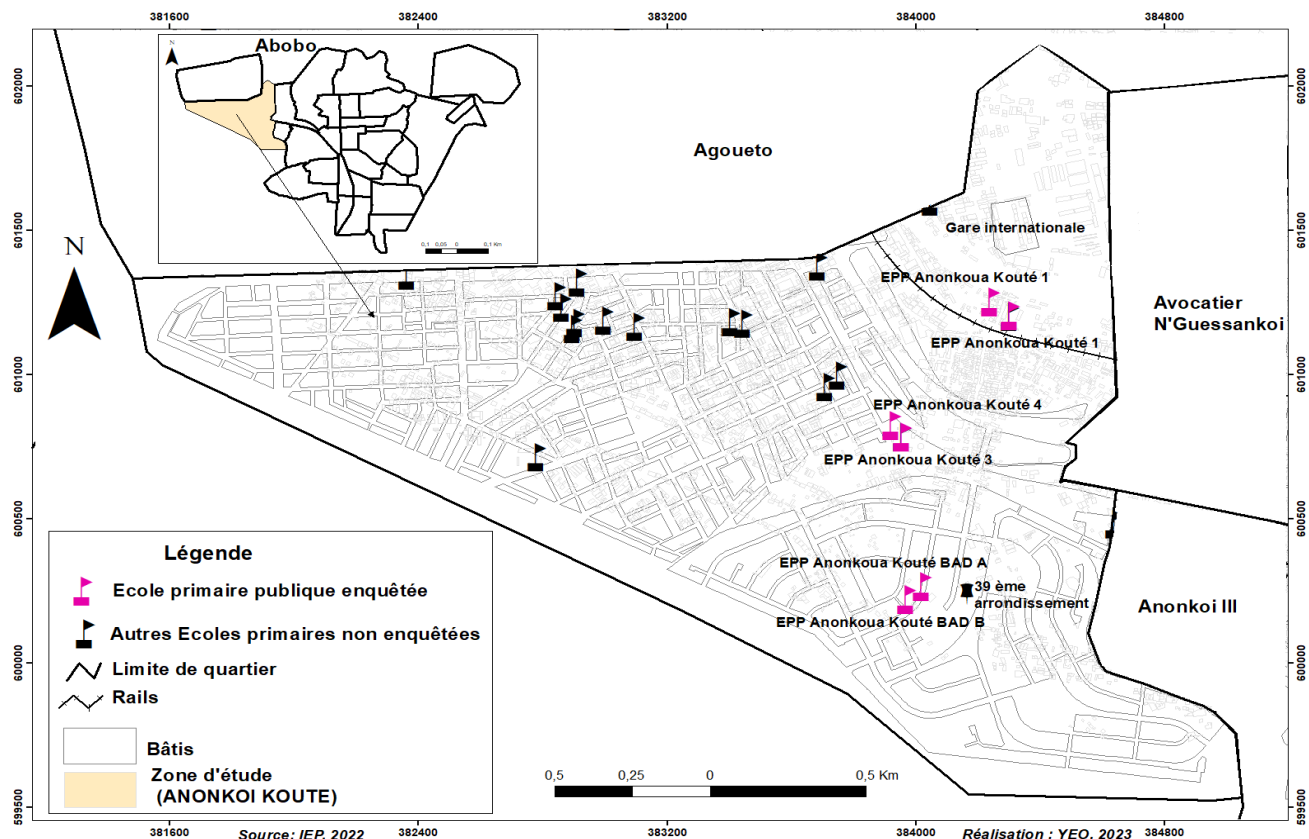


Figure n°2 : Répartition des Ecoles Primaires Publiques (EPP) d'Anonkoua-Kouté.

2.2. L'INADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA SATISFACTION DE LA DEMANDE SCOLAIRE

La problématique de l'offre signifie, la disponibilité des équipements de formation de base mis en œuvre pour la satisfaction des besoins en matière de scolarisation des enfants. En effet, cette partie s'articule autour de deux sous-parties à savoir l'offre publique offerte face à la demande scolaire et l'offre des écoles primaires privées à l'égard de la demande scolaire d'Anonkoua-kouté.

2.2.1. Lien entre l'offre publique et la satisfaction de la demande scolaire

L'analyse de l'offre publique est primordiale en ce sens que la scolarisation des enfants relève en premier ressort des pouvoirs publics. Le tableau 2 montre l'évolution de l'effectif des enfants en âge de scolarisation qui est en inadéquation avec l'offre disponible ainsi que l'effectif des enfants scolarisés des écoles primaires publiques.

Tableau II : L'évolution de l'offre et de la demande scolaire ainsi que des effectifs scolaires de 2006 à 2022.

Années	Offre disponible	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants à scolariser	Fréquence des enfants scolarisés (%)
2006	6 écoles	1411	10410	13,55
2010	6 écoles	1915	12898	14,84
2014	6 écoles	2420	14986	16,14
2018	6 écoles	2933	16553	17,71
2022	6 écoles	3411	18641	18,29

Source : INS, estimation 2006, 2014 et 2022, IEP Anonkoua-Kouté 2018 et 2022

L'analyse du tableau ci-dessus indique que, depuis 2006 le nombre des écoles primaires publiques est resté inchangé jusqu'à 2022 alors que l'effectif des enfants scolarisables ne cesse d'augmenter en passant de 10 410 à 18 641 enfants en 2022. De plus, on constate que le taux de scolarisation des enfants dans les écoles primaires publiques d'Anonkoua-kouté croît en passant de 13,55% en 2006 à 18,29% en 2022, soit une hausse de 4,74 en 16 ans. Cela veut dire qu'il y'a un surpeuplement des établissements de formation de base publics étant donné que ces derniers n'ont pas augmenté depuis 16 ans alors que le nombre des enfants scolarisés croît. En outre, le tableau montre qu'il y'a une inadéquation entre l'offre publique et la satisfaction des besoins de scolarisation c'est-à-dire une insuffisance des écoles primaires publiques. Mieux l'Education Pour Tous (EPT) est loin d'être atteint car l'offre disponible ne permet pas la mise en place de l'EPT.

Par ailleurs, l'insuffisance des écoles primaires publiques s'explique par le fait d'une urbanisation accélérée qui contrarie les prévisions des autorités du pays. C'est pourquoi l'intervention de la société civile et les propriétés privées pour la scolarisation des enfants s'avèrent indispensables.

2.2.2. Lien entre l'offre privée et la satisfaction de la demande scolaire.

La connaissance de l'offre scolaire privées et la demande scolaire permet d'appréhender l'apport des établissements primaires privés dans la scolarisation des enfants d'Anonkoua-Kouté. En effet, dans cette sous-partie, l'analyse porte sur le rapport entre l'offre privée et la satisfaction de la demande scolaire d'une part et la synthèse de l'offre scolaire (publique et privée) et la demande scolaire. La figure 3 en est une parfaite illustration.

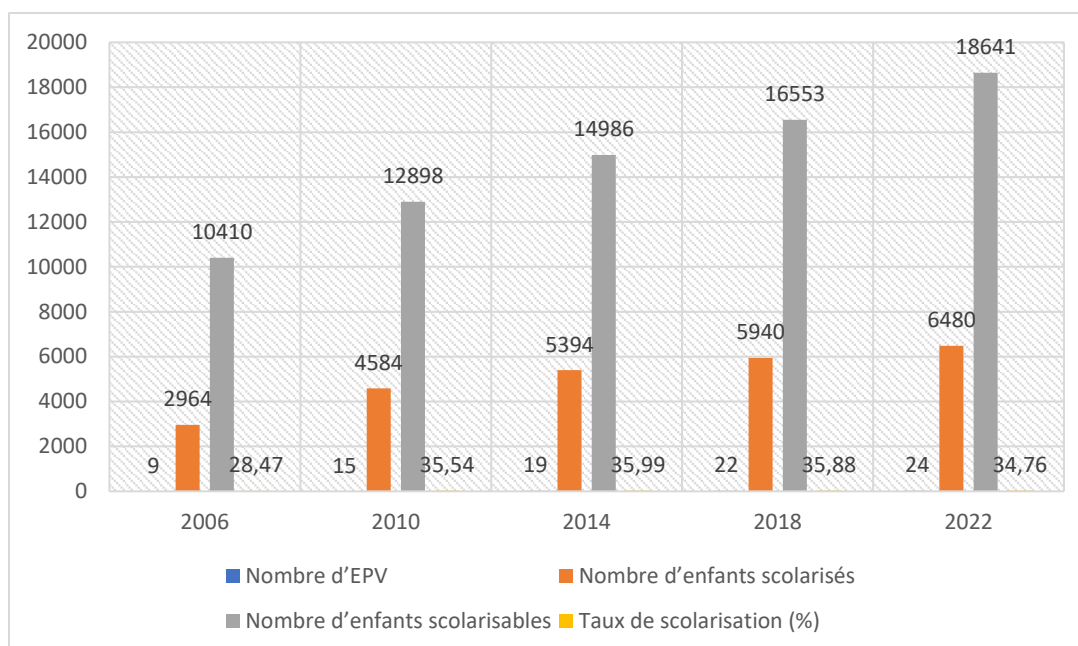


Figure n°3 : Evolution de l'offre scolaire privée et de la demande scolaire d'Anonkoua-Kouté.

Source : estimation 2006, INS 2014, 2022, IEP Anonkoua-Kouté 2018 et 2022.

L'observation de ce graphique indique qu'une augmentation de l'offre privée au cours de la période d'étude c'est-à-dire de 2006 à 2022. Cette croissance de l'offre se traduit, en conséquence par une croissance du taux de scolarisation du privé en passant de 28,47% en 2006 à 34,76% en 2022. Certes, le taux de scolarisation du privé a connu une baisse de 2014 à 2022 mais ce taux scolarisation est très capital pour le taux de scolarisation d'Anonkoua-Kouté. Cette situation (la baisse du taux de scolarisation) se justifie par la croissance soutenue du taux de scolarisation du public durant toute la période d'étude (2006 à 2022).

Cependant, après avoir examiné l'offre scolaire privée à Anonkoua-Kouté, analysons à présent l'offre scolaire (publique et privée) et la satisfaction de la demande scolaire. La figure 4 traduit cette réalité.

La figure 4 indique qu'une offre scolaire soutenue essentiellement par les propriétés privées c'est-à-dire les écoles primaires privées. De plus, les écoles primaires publiques et privées de ce quartier sont passées de quinze à 25 entre de 2006 et 2014 avec neuf Ecoles primaires Privées (EPV) en 2006 et dix-neuf en 2014. Contrairement aux EPP qui restent inchangées (six) pour la même période. De même, l'on note une augmentation de l'offre qui est passée de 25 à 28 puis à 30 respectivement en 2014, 2018 et 2022. Cette période est toujours dominée par une proportion importante des écoles primaires privées contre six écoles primaires publiques.

Ces différentes croissances de l'offre scolaire se traduisent par un étalement urbain accéléré du quartier et une croissance de la population, justifiée par une augmentation des enfants scolarisables. Aussi s'expliquent-elles ces évolutions pour répondre à la politique du gouvernement qui prône la conjugaison de l'effort de la société civile, des organismes internationaux dans la mise en évidence de l'EPT.

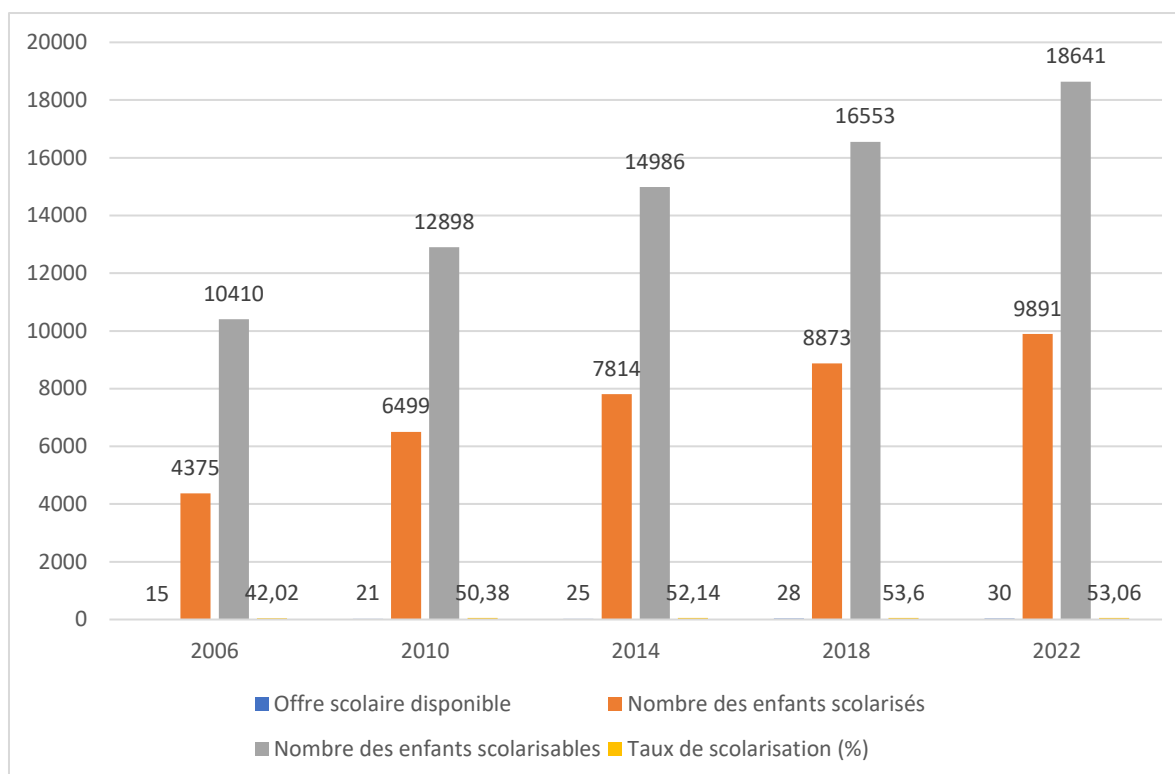


Figure n°4 : Evolution de l’offre et de la demande scolaire d’Anonkoua-Kouté de 2006 à 2022.

Source : estimation 2006, INS 2014, 2022, IEP Anonkoua-Kouté 2018 et 2022.

Le graphique montre également que la satisfaction de la demande n’est pas encore atteinte durant notre période de l’étude (2006 à 2022). En effet, on remarque qu’au fur et à mesure que l’offre scolaire augmente le nombre des enfants scolarisés croît aussi et se traduit par une croissance du taux de scolarisation passant de 42,02% à 52,14% entre 2006 et 2014. En outre le taux de scolarisation continue sa croissance jusqu’en 2022, en s’étalant de 52,14% en 2014 à 53,06% en 2022. Ce taux de scolarisation laisse voir que les enfants en âge de scolarisation ne sont pas tous scolarisés car il y’a une insuffisance des établissements scolaires de base. Ainsi, l’EPT n’est pas encore atteinte malgré l’apport des établissements primaires privés. En réalité, le nombre des établissements scolaires de base publics demeure constant pendant que l’effectif des enfants scolarisables ne cesse d’augmenter.

L’insatisfaction de la demande scolaire d’Anonkoua-Kouté est liée par un étalement urbain incontrôlé et un manque de volonté politique des pouvoirs publics dans la mise en place de la politique éducative du quartier.

2.3. FAIBLE NIVEAU D’ÉQUIPEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PUBLICS.

L’évaluation du niveau d’équipements des écoles primaires d’Anonkoua-Kouté est examinée en répartissant les équipements en deux parties notamment les équipements externes et internes des établissements scolaires de base publics. S’agissant des équipements externes des établissements scolaires de base publics, il convient de préciser ces équipements concernant un certain nombre d’équipements relatif à l’aspect extérieur des écoles primaires publiques. Le tableau 3 met en lumière l’équipement externe des écoles primaires publiques.

Tableau III : Niveau d'équipements externes des écoles primaires publiques d'Anonkoua-Kouté en 2023

Équipements externes	Nom des Ecoles Primaires Publiques							total	(%)
	Anonkoua kouté 1	Anonkoua kouté 2	Anonkoua kouté 3	Anonkoua kouté 4	Anonkoua kouté BAD A	Anonkoua kouté BAD B			
Clôture	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	4	66,67	
Latrines (maîtres et élèves)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Bureau du Directeur	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Bibliothèques	Non	Non	Non	Non	Non	Non	6	0	
Local poubelle	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	2	33,34	
Fontaine de robinet (maîtres et apprenants)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Terrain de jeux	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Abri couvert de préau	Non	Non	Non	Non	Non	Non	6	0	
Logement maître	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	2	33,34	
Logement gardien	Non	Non	Non	Non	Non	Non	6	0	
Salle informatique	Non	Non	Non	Non	Non	Non	6	0	
Salle d'infirmérie	Non	Non	Non	Non	Non	Non	6	0	
Total : 12	Oui : 4	Oui : 4	Oui : 7	Oui : 7	Oui : 5	Oui : 5			
	Non : 8	Non : 8	Non : 5	Non : 5	Non : 7	Non : 7			
Fréquence (%) : 100	Oui : 33,33	Oui : 33,33	Oui : 58,33	Oui : 58,33	Oui : 41,67	Oui : 41,67		44,45	
	Non : 66,67	Non : 66,67	Non : 41,67	Non : 41,67	Non : 58,33	Non : 58,33		55,55	

Source : Nos enquêtes 2023.

Manifestement les écoles primaires publiques d'Anonkoua-Kouté concentrent un équipement externe insuffisant dans l'ensemble. En effet, on enregistre une couverture de 44,45% des équipements externes dans les établissements de formation contre 55,55% des équipements externes non couverts. Aussi, il faut noter que les équipements externes qui existent sont en nombre insuffisant (latrines-maîtres et latrines-apprenants, les fontaines de robinet pour apprenants et maîtres) et d'autres sont dans un état de délabrement avancé (clôtures et espace de jeux). En outre, les EPP Anonkoua-Kouté 3 et 4 se placent au premier rang avec 58,33% des équipements externes, suivit des EPP Anonkoua-Kouté BAD A et B et des EPP Anonkoua-Kouté 1 et 2 avec respectivement 41,67% et 33,33%.

Concernant les équipements internes des établissements scolaires de base publics, ceux-ci prennent en compte les équipements internes des établissements de base publics. Le tableau 4 en est une parfaite illustration.

Tableau IV: Le niveau d'équipements interne des écoles primaires publiques d'Anonkoua-Kouté en 2023.

Équipements internes	Nom des Ecoles Primaires Publiques							total	(%)
	Anonkoua kouté 1	Anonkoua kouté 2	Anonkoua kouté 3	Anonkoua kouté 4	Anonkoua kouté BAD A	Anonkoua kouté BAD B			
Bureau et siège de l'enseignant	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Armoire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Tables bancs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Barre d'accrochage en bois	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Matériel didactique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	100	
Psychologue	Non	Non	Non	Non	Non	Non	6	0	
Total : 6	Oui : 5	Oui : 5	Oui : 5	Oui : 5	Oui : 5	Oui : 5			
	Non : 1	Non : 1	Non : 1	Non : 1	Non : 1	Non : 1			
Fréquence (%) : 100	Oui : 83,33	Oui : 83,33	Oui : 83,33	Oui : 83,33	Oui : 83,33	Oui : 83,33		83,33	
	Non : 16,67	Non : 16,67	Non : 16,67	Non : 16,67	Non : 16,67	Non : 16,67		16,67	

Source : Nos enquêtes 2023

Le tableau ci-dessus fait voir un niveau d'équipements internes des écoles primaires publiques d'Anonkoua-kouté satisfaisant avec 83,33%. Ces établissements n'en disposent pas la présence de psychologue, soit 16,67%. En dépit, de ces fréquences il faut signifier que toutes les écoles primaires publiques de l'espace de l'étude souffrent d'un déficit d'équipements internes. En fait, il s'agit de l'insuffisance d'armoires dans les salles de classe, de tables bancs, de barre d'accrochage en bois dans les salles et du matériel didactique.

3. Discussion

En appelant à la réflexion sur l'accès des établissements scolaires de base publics et leurs équipements d'Anonkoua-Kouté, notre objectif était de combler un vide dans la connaissance géographique. Nous avons cherché à examiner l'offre publique et la satisfaction de la demande des enfants scolarisables. L'analyse a permis de répondre à cette interrogation de départ. La discussion des résultats se fait d'abord avec les résultats de l'inventaire des établissements de formation publics, ensuite l'offre solaire et la satisfaction de la demande sociale et enfin, le niveau d'équipements des écoles primaires publiques.

3.1. LE POINT DES ECOLES PRIMAIRES D'ANONKOUA-KOUTÉ.

Le premier résultat montre que les établissements scolaires de base de l'espace de l'étude sont dominés à 80% par les écoles primaires privées (24 établissements scolaires privés) contre 20% des écoles primaires publiques (six écoles). De plus, ces écoles primaires privées sont essentiellement composées de 53,33% d'établissements scolaires de base non agrégés par le MENA, c'est-à-dire seize écoles primaires non agrégées contre huit écoles agrégées (soit 26,67%). En outre, les établissements scolaires de base publics sont inégalement répartis et se concentrent dans l'Est du quartier. Ce résultat contrarie les conclusions du rapport du

Ministère de l'Education Nationale (MEN, 2009 p.14) spécifiquement le rapport de la Direction de l'Informatique, de la planification et des statistiques stipule que la Côte d'Ivoire compte 8 852 écoles primaires publiques contre 906 écoles primaires privées. Dans la même perspective, un autre rapport du Ministère de l'Education Nationale (MEN, 2019 p.24 et 27) intervient pour ajouter que 10 ans plus tard précisément en 2019, le pays dénombre 14 246 établissements scolaires de base publiques contre 3 369 établissements scolaires de base privés. Ce rapport soutient que l'effectif des élèves dans les établissements de base publiques est supérieur à l'effectif des élèves dans les écoles privées (soit 3 308 667 contre 695 217). Par ailleurs, l'étude relative aux équipements sanitaires publics de la commune conforte la question de l'inégale répartition des établissements scolaires de base publics. Dans cette étude l'auteur souligne une carence des établissements sanitaires et une disparité des équipements sanitaires (K. M. Kouassi 2015 p. 61). Cette situation, en conséquence, constitue un frein à la politique de l'EPT et l'accès aux équipements sanitaires pour tous.

3.2. L'OFFRE SCOLAIRE ET LA DEMANDE SOCIALE

A. M. Kouassi (2009 p. 208), abonde la problématique des équipements scolaires secondaires à Abidjan où elle souligne une inadéquation entre l'offre scolaire et la satisfaction de la demande sociale. Cela signifie que le nombre des enfants scolarisables est supérieur aux structures susceptibles d'accueillir ces enfants. C'est le sujet le plus largement traité dans la littérature dont plusieurs contributions confortent nos conclusions.

L'étude indique que le taux de scolarisation d'Anonkua-kouté est estimé à 53,06% c'est-à-dire que 46,94% ne sont pas scolarisés. Cela signifie que l'EPT est loin d'être atteint dans notre espace d'étude en particulier et en général à Abobo. En effet, selon A. Ellenbogen, (2004 p. 95) l'offre scolaire demeure insuffisante en Côte d'Ivoire en général et accessoirement en zone forestière à cause des migrations des populations liées à la crise de 2002. Dans son étude, l'auteur affirme que le déficit des établissements scolaires secondaires est plus accentué que celui des écoles primaires. Outre, l'étude réalisée par N'. Koffi et al (2010, p.12) met l'accent sur le rapport entre la croissance de la population et les équipements sociaux en Côte d'Ivoire. Celui-ci stipule que l'offre scolaire publique ne permet pas la scolarisation universelle des enfants tant en milieu rural qu'urbain. Pour N. Assi-Kaudjhis et A. R. Gnankouen (2016, p. 324) se penchent sur les écoles primaires publiques de Bongouanou où ils constatent qu'un manque des établissements scolaires de base publics. Le Programme National de Développement (PND 2021-2025) confirme les résultats de cette étude, dans la mesure où le taux de scolarisation national est de 91,49%. Certes, le taux a augmenté mais l'EPT demeure une problématique pour les décideurs du pays. Ce rapport du PND confirme que la demande sociale est supérieure à l'offre scolaire. Il ajoute que la satisfaction de la demande sociale est soutenue par les propriétés privées en milieu urbain. Par ailleurs, l'étude de J. Y. Martin et C. Ta Ngoc Chau (1993, p. 105) effectuée en Guinée laisse voir la même situation c'est-à-dire où la demande scolaire est au-dessus de l'offre. De fait, la situation de la scolarisation des enfants au Togo s'inscrit dans la même optique où l'on remarque une médiocrité des équipements scolaires provoquée par la crise économique de 1980 (M. F. LANGE 1993 p.178). Dans cette optique, l'étude de A. M. Kouassi (2009 p. 145), vient réaffirmer que le déficit des établissements scolaires secondaires est causé par une urbanisation accélérée et incontrôlée. L'extension spatiale d'Abidjan contrarie toujours les prévisions des pouvoirs publics. Aussi, l'OMS (2003, p. 4) avait déjà souligné qu'en raison du rythme effréné de la croissance démographique et de l'urbanisation, de nombreux pays en développement sont incapables de répondre aux besoins sociaux, singulièrement sanitaires des citoyens de leurs pays respectifs. Par ailleurs, la scolarisation universelle en Afrique subsaharienne reste une préoccupation majeure dans ces pays en ce sens qu'en 2011, le taux de scolarisation a certes connu une croissance (66% en 2011 contre 43% en 2000), mais la région ne parviendra pas à un taux de scolarisation de 100% en 2015 (Bureau Régional pour l'Education en Afrique, 2011 p.12). Dans cet ordre d'idée, le rapport de la banque mondiale sur la Côte d'Ivoire (2020, p.38) reconnaît que la satisfaction suffisante de la demande d'éducation fait partie des problèmes pour assurer un accès adéquat à l'école. En dépit, de la part importante du budget alloué à

l'éducation nationale (44%) les populations souffrent toujours de la carence des équipements éducatifs de base publics (A. M. Kouadio 2013, p. 110). C'est pourquoi, pour parvenir à une satisfaction parfaite de la demande sociale, l'implication de tous les partenaires au développement, est plus que nécessaire.

3.3. LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS DES ÉCOLES PRIMAIRES

La mise en œuvre des établissements scolaires de base publics étant la priorité des pouvoirs publics ivoirien au lendemain de l'indépendance contrairement à l'équipement de ces dits établissements. C'est pourquoi, cette question a été partiellement abordée dans la littérature. En fait, les auteurs ayant fait l'objet de cette problématique valident notre position.

Les résultats de l'étude évoquent un déficit des équipements externes avec 55,55% de l'équipement inexistant. Le rapport du PND (2021-2025) souligne non seulement une vétusté des établissements scolaires mais également un déficit de l'équipement externe c'est-à-dire une absence de bibliothèque, de fontaine de robinet ou pompe villageoise, de logement maître, salle informatique, salle d'infirmerie. De même, l'étude de la Banque Mondiale (2018, p 15) note que de nombreuses écoles de l'Afrique subsaharienne ne disposent pas d'installation de base adéquate permettant d'améliorer la qualité et d'accroître le rendement des élèves. Il s'agit des écoles qui sont construites avec des matériaux de récupération au Mali et en Guinée. Ce rapport déclare que plusieurs pays de cette région ne possèdent pas des équipements externes.

Contrairement, aux équipements internes des écoles primaires publiques connaissent un taux de satisfaction de 83,33% c'est-à-dire 16,67% reste non couverts d'équipements internes. Par ailleurs, l'insuffisance d'équipements en matériel didactique demeure dans les écoles primaires publiques. En conséquence, cette situation constitue une menace pour la qualité de l'enseignement F. Niang (2014 p.11) souligne, au Sénégal la scolarisation obligatoire est prônée par les autorités du pays mais aussi l'amélioration de la qualité des apprenants par le recrutement des enseignants et l'équipement des écoles en matériel didactique se fait avec acuité en vue de pallier le déficit de ces équipements. En sus, le manque du matériel didactique est analysé par S. Bruno (2002 p.3) où il affirme que l'insuffisance des équipements a un impact négatif sur la qualité de la formation des apprenants en Afrique de l'ouest francophone.

Les résultats relatifs au point des EPP et EPV d'Anonkoua-Kouté sont contraires aux conclusions des rapports du MENA. Contrairement l'analyse portant sur la répartition des EPP, valide les résultats des études antérieures. Relativement à l'offre scolaire et la satisfaction de la demande scolaire, nos résultats confirment les résultats des études antérieures effectuées. Enfin, l'analyse sur le niveau d'équipement interne et externe d'Anonkoua-kouté corrobore avec les conclusions des études réalisées dans les pays en développement.

Conclusion

Le fil conducteur de cette contribution est une interrogation sur l'offre scolaire et la demande éducative de base d'Anonkoua-Kouté. L'offre scolaire dans une ville, accessoirement dans un quartier, constitue la base de la scolarisation universelle.

Au terme de ce travail, il ressort une inadéquation entre l'offre scolaire et la demande éducative de base causée par un étalement urbain non maîtrisé. Cette offre scolaire est dominée par les établissements primaires privés, avec 24 écoles contre 6 écoles primaires publiques. Outre, le taux de scolarisation d'Anonkoua-Kouté est estimé à 53,06% en 2022, ce qui laisse 46,94% des enfants déscolarisés. Ce résultat montre que l'EPT n'est pas encore atteinte en milieu urbain (espace d'étude). Par ailleurs, les équipements des écoles primaires publiques sont de deux ordres à savoir les équipements externes couvrant 44,45% des établissements de formation et les équipements internes qui renferment 83,33% de l'offre scolaire de base publique. La disponibilité des établissements scolaires de base publics et leurs équipements

externes et internes sont le gage non seulement de la satisfaction de la demande sociale, mais également de l'amélioration de la qualité de la formation des apprenants.

Références bibliographiques

ANTOINE Philippe, DUBRESSON Alain et MANOU-Savina A., 1987, *Abidjan "coté cour" pour comprendre la question de l'habitat*, Paris, Karthala/Orstom, 275 p

ASSI-KAUDJHIS Narcisse et GNANKOUEN Anicet Renaud, 2016, « le conseil départemental de Bongouanou à l'épreuve de l'amélioration des secteurs sociaux de la santé et de l'éducation (Côte d'Ivoire) », in *Germivoire*, Abidjan (Cocody), n°4, p. 316-336.

BANQUE Mondiale, 2018, *Atlas des Objectifs de développement durable : des indicateurs du développement dans le monde*, Banque Mondiale, Washington, p.16

BRUNO Suchaut, 2002, « La qualité de l'éducation de base en Afrique francophone : contexte, constat et facteurs efficacité », Communication au colloque : « L'éducation, fondement du développement durable en Afrique ». Organisé sous l'égide de l'Académie des sciences morales et politiques Fondation Singer-Polignac, 7 novembre 2002. IREDU-CNRS et Université de Bourgogne, p.3.

BUREAU Régional pour l'Education en Afrique, 2011, *L'Education Pour Tous en Afrique subsaharienne en 2010*, Rapport pour la réunion du Groupe de Haut Niveau, Jomtien p. 33

DIBY Kouakou Martin., 2018, « Pauvreté urbaine et émergence d'initiatives économiques informelles de survie à Abobo, une commune de l'espace périphérique nord d'Abidjan en Côte d'Ivoire ». *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne], Vol. (5) 1. En ligne le 15 mai 2018, pp. 30-38. URL: <http://laurentian.ca/citg>

ELLENBOGEN Alice., 2004, *Ecole primaire et citoyenneté en Côte d'Ivoire 1960-2003*, édition l'harmattan, Paris, 184 P

KOFFI N'guessan, MOSSO Rosine Addy et ASSANDE Koffi Paul, 2010, *Côte d'Ivoire 2040 : le défi du meilleur*, « *Rétrospective démographique* », Abidjan CGECI 28 p

KOUADIO Anne Marilyse., 2013, « Education in Atlas de l'Afrique – Côte d'Ivoire », Les Editions du Jaguar, Paris (France), 135 P (PP 110-111). ISBN 978-2-86950-492-9

KOUASSI Amena Micheline 2009, *Les migrations scolaires et l'aménagement de l'espace dans la région d'Abidjan* thèse de 3 ème cycle, 391 P

KOUASSI Kobénan Marc, 2015, *Dynamique démographique et couverture sanitaire publique dans la commune d'Adjamé*, mémoire de Master II, en Géographie, IGT, 128 P

LANGE Marie-France, 1993, *Crise économique et déscolarisation en Afrique subsaharienne : le cas du Togo, dans éducation, changements démographiques et développement : colloque et séminaire*, ORSTOM, Paris, pp 171-188.

MARTIN Jean-Yve et TA Ngoc Chau, 1993, « La qualité de l'école primaire en Guinée. Une étude de cas », *Unesco, IYPE*, Paris, 294 p.

MINISTÈRE de l'Education Nationale/Direction de l'Informatique, de la Planification de l'Evaluation et des Stratégies (DIPES), 2009, *l'état de l'école en Côte d'Ivoire*, Rapport, Côte d'Ivoire, 76 p

MINISTÈRE de l'Education Nationale, de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle/ Direction des Stratégies de la Planification et des Stratégies (DSPS), 2019, *L'école ivoirienne*, Rapport, Côte d'Ivoire, (Abidjan), 103 p

NIANG Fatou, 2014, « L'école primaire au Sénégal : éducation pour tous, qualité pour certains, Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs, Paris Descartes, INED-IRD, pp. 239-261

OMS, 2003, *Rapport sur la santé dans le monde : la recherche pour la couverture sanitaire universelle*. Rapport général, OMS, Genève, 168 p

ONU-HABITAT, 2012 *Côte d'Ivoire, Profil urbain d'Abobo*. Rapport général, Programmes des Nations Unies pour les Etablissements Humains, Washington, 28 p.

RAPPORT Principal 2021-2030, 2020, *République de Côte d'Ivoire, Maintenir une croissance élevée, inclusive et résiliente après la COVID-19, Une contribution du Groupe de la Banque mondiale à la Stratégie de développement à l'horizon 2030*, Banque Mondiale, Washington, 244 p

TUO Pega, 2019, « Dynamique urbaine et accès aux soins de santé à N'Dotré (Nord-ouest de la commune d'Abobo, Abidjan) », Université Félix Houphouët-Boigny, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Abidjan, Côte d'Ivoire, Vol.2-N°3.